

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2026

---

VISANT À AMÉLIORER LES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE DE GESTION ET DE RECOUVREMENT DES AVOIRS SAISIS ET CONFISQUÉS ET À FACILITER L'EXERCICE DES MISSIONS D'EXPERT JUDICIAIRE - (N° 2349)

N° CL77

## SOUS-AMENDEMENT

présenté par

Mme Regol, M. Amirshahi, Mme Balage El Mariky, M. Duplessy et M. Iordanoff

à l'amendement n° CL68 (Rect) de M. Warsmann

-----

### ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.